Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 02 mars 2017

Présents ou représentés :

***Collège A* :** Patrick Barrès, Philippe Canguilhem (procuration à Caroline Thierry), Agnès Daurat, Karine Duvignau (procuration à Emmanuelle Garnier), Emmanuelle Garnier, Ollivier Haemmerlé, Christine Mias (procuration à Ollivier Haemmerlé), Caroline Thierry.

***Collège B* :** Hélène Charlery, Pascale Chiron, Thierry Hénocq, Julien Labetaa, Sophie Lecole Solnychkine (procuration à Ollivier Haemmerlé à partir de 16h45), Christian Mange, Elodie Quillier Valbuena (procuration à Hosni Mernari à partir de 17h), Sébastien Rayssac (procuration à Hélène Charlery).

Collège BIATSS: Rose-Mary Expert, Evelyne Léon-Latcher, Hosni Mernari, Elisabeth Munier (procuration à Hélène Charlery à partir de 17h).

***Collège Étudiants* :** Benjamin Bouteille (procuration à Axel Loscertales), Elodie Cahuzac, Robin Cantaloube, Hamid Djarane (procuration à Robin Cantaloube), Axel Loscertales, Hafsa Mahtat (procuration à Emmanuel Renaud), Amélie Maréchal (procuration à Léo Roussie), Nicolas Etienne (procuration à Axel Loscertales), Iliass Rahali (procuration à Emmanuel Renaud), Emmanuel Renaud, Clément Revuz, Aurélie-Anne Thos.

***Collège des personnalités extérieures* :**

***Invités* :** Michel Catlla, Alice Christnacht, Jérome Coutellier, Leila Frouillou, Marie-Hélène Garelli, Nathalie Lefevre, Laurent Matuszewski, Marc Rivère, Michèle Saint-Jean, Nathalie Valière, Véronique Vidal.

***Excusés* :** Xavier Daran, Thierry Suaud.

***Secrétaire de séance* :** Isabelle Martin

M. Ollivier Haemmerlé, Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h10, le quorum étant atteint.

Lancement des réflexions sur le recrutement et le contingentement :
Présentation et discussions autour d'APB avec la participation de Mme Leila Frouillou, Post-doctorante CIRCEFT-ESCOL, Chercheuse associée Géographie-cités – CRIA.

Un diaporama est présenté aux membres de l'assemblée.
Une thèse soutenue en 2015 sur les mécanismes d'une ségrégation universitaire en Ile de France a permis d'étudier seize universités publiques.

Avant la mise en place du fonctionnement d'APB, un système d'affectation appelé RAVEL a été utilisé entre 1990 et 2008 en Ile de France pour gérer les flux étudiants.
C'est en 2009 qu'APB est mis en place au niveau national pour l'ensemble de filières. La réforme de 2007, assouplissant la carte scolaire au niveau secondaire, permet la promotion du « libre choix ».
L'apparition de filières « non sélectives » aux capacités d'accueil saturées a entraîné un fonctionnement reposant sur la priorité académique et le tirage au sort.
La plate-forme évolue depuis 2009 avec le nombre de vœux, le renforcement des incitations à ajuster son orientation en fonction de son parcours antérieur, du taux d'accès dans la filière et du marché de l'emploi.
En 2016, les vœux groupés dans lesquels la filière prime sur l'établissement ont été testés.
La volonté d'éviter de laisser trop de gens sans inscription, a conduit à permettre l'expression de plusieurs sous-vœux et de prolonger cette année la procédure complémentaire.
Des stratégies d'évitement se mettent en place, avec l'inscription dans des doubles Licences ou sélectives, des lettres de dérogations, etc.
La procédure qui se déroule en trois phases implique de se projeter, la barrière académique rend moins visible la sectorisation et le fonctionnement de l'algorithme n'est pas toujours compris.
Afin de pouvoir mieux préparer les futurs étudiants et éviter les inégalités d'accès, les informations et l'encadrement dans les lycées sur les orientations post-bac sont primordiaux.
Des conventions et des partenariats lycée/université sont mis en place progressivement.

Question Aurélie-Anne Thos
Pourquoi certaines filières sont saturées et comment sont triés les candidats sur APB ?
Réponse Leila Frouillou
Le manque de moyens des Universités ne permet pas d'absorber la poussée démographique.
Certains effets « de mode » peuvent très vite entraîner des saturations.
Dans l'algorithme d'APB, il faut surtout bien veiller à noter et respecter le nombre de vœux minimum afin de ne pas être défavorisé dans les choix.

Intervention Marie-Hélène Garelli (Directrice UFR LPM)
Lors de la JPO à UT2J de nombreux parents étaient très angoissés sur les sélections. Comment renseigner au mieux sur le fonctionnement d'APB ? Une formation des enseignants est à suggérer pour permettre de répondre correctement.

Réponse Leila Frouillou
APB est un algorithme qui change chaque année, le Ministère donne les informations courant novembre, c'est pourquoi il est difficile d'être toujours à jour des modifications.

Intervention Elodie Quilier Valbuena
Quelle sorte de réflexion ou de stratégie les Universités Toulousaines peuvent apporter à leur niveau pour améliorer le système ? Quelles sont leurs marges de manœuvre ?
Réponse Ollivier Haemmerlé
Des informations régulières sont « remontées » par nos établissements auprès du Rcetorat, du Ministère ainsi qu'au niveau du réseau VPCFVU.

Intervention Robin Cantaloube
Les étudiants considèrent APB comme « une machine à sélection ». Il est dommage que la réflexion vienne après le vote des capacités dans les différentes filières.
Le nombre de places dans les filières est étudié en fonction de l'insertion professionnelle, c'est tout à fait inacceptable.
L'ouverture à l'enseignement supérieur doit faire face à une démographie grandissante des étudiants, ce qui se traduit par un problème de rationalisation.

Réponse Ollivier Haemmerlé
APB a quand même permis d'éviter certaines inégalités sociales et injustices face aux anciens dossiers « papier ».

Intervention Thierry Hénocq
Il faudrait avoir accès à la cartographie des filières dites « chargées » (déjà en place au Rectorat) et mettre en place un « APB pour les nuls » afin d'expliquer le fonctionnement.

Informations du VP CFVU

-Un point nouveau à l'ordre du jour a été rajouté, il s'agit du calendrier universitaire 2017/2018.
-Des modifications concernant le calendrier des prochaines CFVU sont apportées :
La CFVU du 18 mai 2017 est avancée à 13h au lieu de 14h.
La CFVU prévu le 1er juin 2017 est reportée au 08 juin 2017 à 14h en raison du Colloque annuel des VP CFVU.
-Un courrier concernant un appel à manifestation d'intérêt 2017 sur la transformation pédagogique et numérique a été diffusé aux UFR et Départements.
L'envoi du projet initial doit se faire au plus tard le 07/04/17, mais les candidats doivent nous prévenir afin que nous accompagnions le montage du projet en concertation avec le VP délégué SIUN.
-Le CA du 28 février a approuvé les capacités d'accueil en Master 1 avec 24 voix POUR, 4 CONTRE et 02 ABSTENTIONS.
Le travail sur les capacités d'accueil en Psychologie se poursuit actuellement avec une demande de dérogation pour maintenir le processus de sélection en M2 à la rentrée prochaine.
-Le CROUS s'est ému de ne pas apparaître dans la liste des invités à la CFVU. Il s'agit d'un malheureux oubli. Aucune opposition ne se manifestant, le représentant du CROUS sera intégré à la liste de nos invités permanents.

-Les votes des comptes rendus de la CFVU du 15 décembre 2016 et du 19 janvier 2017 sont reportés à la prochaine CFVU.

I. Calendrier Universitaire 2017/2018.

Le VP CFVU demande à l'assemblée de mettre au vote d'aujourd'hui le calendrier universitaire 2017/2018.
Deux propositions de calendrier sont formulées : la première est la reconduction du schéma de l'an dernier à l'identique, la deuxième introduit une semaine de pause pédagogique entre la fin des examens du S1 et le début des enseignements du S2, avec en conséquence une semaine en moins pour les vacances de Pâques.

Hosni Mernari et Robin Cantaloube proposent de reporter ce vote, car il n'y a pas eu assez d'informations dans les UFR et les Départements, ni aucune consultation auprès des étudiants.
La semaine en moins pour les vacances d'avril dans la seconde proposition n'est pas une solution envisageable pour les Biatss, en particulier pour les personnes qui ont des enfants.

Intervention Sophie Lécole Solnychkine
Nous avons d'ores et déjà rencontré, avec le VP CFVU, 16 départements sur 24. La demande d'une semaine de battement entre S1 et S2 est remontée très souvent. Nous avons donc imaginé proposer cette alternative au calendrier habituel, en déplaçant une semaine d'interruption pédagogique des vacances de printemps au mois de janvier. Il n'y a bien entendu pas de « suppression » de semaine de congés. On peut au contraire considérer qu'en n'imposant plus à tout le monde de prendre deux semaines à Pâques, on introduit plus de souplesse pour les personnels.

Les discussions entre les membres de l'assemblée portent sur l'intérêt pour les étudiants d'avoir deux fois 13 semaines de cours en tenant compte des jours fériés. La seconde proposition ne prend pas en compte les périodes de révisions et le déroulement des examens. De même, le caractère urgent de ce vote sans réflexion de fond en amont avec les différents interlocuteurs surprend vraiment certains enseignants et Biatss.

Intervention Laurent Matuszewski
Ce calendrier a été mis en place sur un consensus politique voté en 2008 en CFVU avec comme Vice-Présidente Marie-Hélène Garelli. Il contenait 12 semaines de cours par semestre, avec deux semaines de vacances à Noël et à Pâques, et 6 semaines de suspension pédagogique.
Si des modifications doivent être apportées au calendrier, il convient que celles-ci soient faites le plus rapidement possible, car les prévisions de cours, les positionnements de stages, et diverses actions administratives doivent être fixés dans les jours qui arrivent.
La rentrée universitaire 2017/2018 est prévue le 25 septembre 2017.

Une remarque de Thierry Hénocq sur le fait que la proposition du calendrier ne contient pas 12 semaines de cours complètes à cause de certains lundis fériés qui n'ont pas été remplacés.

En raison de l'absence de consensus, le VP CFVU propose de ne mettre au vote que la proposition consistant à reconduire à l'identique le calendrier habituel.

La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le calendrier universitaire 2017/2018.

Votants : **25**
NPPV : 09
Pour : **16**

II. Répartition du budget GEVU 2017

Ce point à l'ordre du jour a déjà été présenté lors de la CFVU du 15/12/17 avec en appui des documents budgétaires, mais n'avait pas pu être voté en raison du report de vote du budget de l'Université. Des compléments d'informations budgétaires ont été apportés aujourd'hui à la demande des Conseillers. Le budget de l'UT2J a depuis été voté en CA.

Question Julien Labetaa
Existe-t-il une ligne budgétaire qui pourrait servir à financer les vacataires qui surveillent les examens des 1/3 temps ?
Réponse Ollivier Haemmerlé
Le budget de la CFVU 2017 ne prévoit pas de financement pour ces actions. Cette demande doit être quantifiée et discutée avec le VP délégué aux moyens et à la prospective. Le GEVU n'a pas beaucoup de marge de manœuvre dans son budget.

Intervention Christian Mange
Il faut cependant souligner que les enseignants sont tenus de surveiller les examens, et il ne faut pas imaginer une solution systématique qui serait de prendre des vacataires pour remplacer leurs missions, mais plutôt faire appel à un tel dispositif dans des cas particuliers à définir ou en cas d'urgence.

Intervention Pascale Chiron
Le recours aux vacataires dans certains cas est souvent dû au manque d'enseignants disponibles, et ils sont souvent rémunérés directement sur les budgets des composantes.
Une ligne budgétaire d'environ 10.000 € devrait normalement être prévue pour le handicap temporaire, une réflexion sur ce sujet doit être menée. L'installation des personnes en situation de handicap pendant les examens (ex : demande de salle individuelle) doit aussi être revu.

A la demande d'Emmanuelle Garnier, des explications précises sont formulées par le VP CFVU, le VP délégué Vie Universitaire et le VP délégué Culture sur les choix budgétaires concernant la répartition de la ligne 96102 de la CFVU.

La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la répartition du budget GEVU 2017.

Votants : **31**
NPPV : 07
Abstentions : 06
Pour : **18**

III. Mise en place des Groupes de Travail concernant la construction d'une université intégrée.

Présentation Ollivier Haemmerlé

Dans l'état actuel des réflexions, il est prévu que douze groupes de travail soient mis en place : finances, convergence RH, recherche, formation, internationalisation, vie et réussite étudiante, doctorat, valorisation, système d'information et numérique, communication, politique de site et gouvernance.
Des discussions sont en cours pour définir la composition des groupes au sein du noyau dur et de la COMUE.
Un groupe de travail local à UT2J (Formation et Vie et réussite étudiante) technique et restreint doit être constitué afin de pouvoir faire des retours d'informations réguliers en CFVU. Le travail de ce groupe se déroulera vraisemblablement au cours des 4 prochains mois, afin que les statuts du nouvel établissement puissent être finalisés fin 2017. Les personnes qui souhaitent faire partie d'un groupe de travail sont invitées à proposer leur candidature à l'adresse mail de la Vice-Présidence CFVU.

Robin Cantaloube intervient sur le fait que cette feuille de route n'est pas partagée par l'ensemble de la communauté, et considère que cette demande ne relève pas des fonctions des élus de la CFVU. De plus, cette élaboration va à l'encontre de certaines revendications étudiantes, Biatss et Enseignantes qui étaient contre ce projet, et voulaient garder certaines valeurs démocratiques.

Intervention d'Axel Loscertales
Le Vice-Président étudiant ne prendra pas part aux Commissions qui seront mises en place sur cette feuille de route.

IV. Répartition du budget FSDIE 2017 pour le volet social

Présentation Rose-Mary Expert
Un tableau détaillé est présenté.
Le budget prévisionnel relatif au FSDIE social s'élève à 125.000 €. Il est réparti sur trois dispositifs d'aide aux étudiants : transport, installation, coup de pouce santé, obtention du B.A.F.A et aide sociale financière.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la répartition du budget FSDIE 2017 pour le volet social.

Votants : **26**
NPPV : 02
Pour : **24**

Point sur les élus CFVU dans les différentes Commissions et groupes de travail

Présentation Ollivier Haemmerlé
Les groupes de travail sur les étudiants salariés et sur le harcèlement doivent avoir une personne qui pilote les réunions. Les candidatures peuvent être envoyées via l'adresse mail vp-cfvu@univ-tlse2.fr.

Une motion sur le harcèlement est lue par Hosni Mernari suite à une rencontre avec le Président Daniel Lacroix, la Vice-Présidente du CA, le Vice-Président de la CFVU, la Responsable des affaires juridiques et un syndicat étudiants.
Le dossier concerne un cas de harcèlement moral et sexuel de la part d'un enseignant à UT2J vers des étudiants et personnels.

« A propos du harcèlement, nous avons rencontré ce lundi le Président, la VP-CA, le VP-CFVU et la juriste de l'université avec un syndicat étudiant concernant des cas qui relèvent clairement de harcèlement moral et sexuel de la part d'un enseignant vers des étudiants-es et personnels. Ce dossier recense 8 témoignages écrits pour le moment. Nous attendons de la Direction qu'elle prenne les décisions nécessaires pour garantir la sécurité, la protection et l'intégrité des victimes et qu'elle sanctionne ces pratiques au sein de l'université.

Le Ministère s'empare de ces problèmes de harcèlement, le CAC met en place un groupe de travail, nous attendons de la Présidence et de l'Administration qu'ils s'engagent à défendre les victimes en mettant en œuvre les procédures disciplinaires et en identifiant les interlocuteurs chargés de la mise en œuvre de ces procédures ».

Intervention Ollivier Haemmerlé
L'équipe présidentielle travaille sur ce cas particulier. Des engagements ont déjà été pris à ce sujet. La procédure est en cours, et des mesures disciplinaires seront prises si nécessaire.

Intervention Aurélie-Anne Thos
Il est primordial de mettre en place un dispositif sur le harcèlement à l'UT2J sur du long terme, et de définir un cadre concret sur la prise en charge et le traitement de cas similaires si toutefois cela venait à se reproduire dans le futur. La constitution d'un groupe de travail sur le harcèlement est en cours d'élaboration, et un appel aux personnes intéressées pour faire partie de ce groupe est lancé.

Situation des étudiants réfugiés.

Intervention Christopher Wolf étudiant en L1 Sociologie
Avec l'intervention de l'association « Solidarité immigrante 31 », une aide aux étudiants réfugiés et demandeurs d'asile a été demandée auprès du Rectorat.
Ces personnes souhaitent prendre des cours de FLE gratuits au sein de l'Université.

Intervention Ollivier Haemmerlé
Cette action est soutenue par les Etablissements (et par notre CFVU), et nous sommes à ce jour dans l'attente d'une réponse de la part du Rectorat afin de pouvoir mettre en place rapidement un dispositif réparti sur plusieurs sites.

Intervention Robin Cantaloube
Un recensement des dossiers de personnes actuellement en CAO (Centre d'accueil d'orientation) est en cours, la situation d'urgence est de pouvoir organiser des tests de niveau de français (niveau B2 ou pas) avant septembre 2017. Suite à ça, il serait souhaitable d'arriver à inscrire toutes les personnes ayant un niveau B2 dans la filière de leur choix à la rentrée universitaire 2017/2018.
Il est également demandé que ce dispositif soit maintenu un an de plus pour permettre à ceux qui n'auraient pas finalisé leur niveau B2 de pouvoir bénéficier l'année prochaine de ce système.
Cette procédure a effectivement un coût et correspond à l'emploi de deux enseignants à temps complet rémunérés par l'Université Fédérale de Toulouse.

Intervention Ollivier Haemmerlé
L'Université prendra contact très rapidement auprès de Cécile Gunarssonn et de Christelle Farenc au Rectorat pour essayer de faire avancer au plus vite ces demandes.
Un vote de principe et de soutien pour l'accompagnement des personnes réfugiées est proposé aux membres de l'assemblée.

La CFVU soutient à l'unanimité l'accompagnement des personnes réfugiées dans leurs demandes de cours de FLE.

Votants : **26**
Pour : **26**

La réflexion sur la modification de la charte du contrôle des connaissances et la Convention de co-accréditation mention de Licence Information Communication sont reportés.

Fin de séance à 17h50.

Le Vice-Président de la CFVU

Ollivier Haemmerlé